

Règlements

Concours Archie 2019

Conditions

Du 6 juin 2019 au 21 juin 2019, la Clinique Vétérinaire Saint-Augustin de Mirabel tiendra le Concours Archie 2019.

Ainsi, (1) gagnant remportera (1) certificat cadeau d'une valeur de 200\$ \$.

Bulletins de participation

Les membres de la communauté Facebook qui auront la publication reliée au concours seront éligibles. La publication sera affichée sur la Page Facebook de la Clinique Vétérinaire Saint-Augustin de Mirabel pendant la durée du concours (<https://www.facebook.com/veterinairestaugustin/>).

Tirage

La Clinique Vétérinaire Saint-Augustin de Mirabel procédera à un (1) tirage le 21 juin 2019 à 10H30. Le prix sera tiré parmi les participants ayant dûment participé en date du 21 juin 2019 à 10H00. Le gagnant sera alors rejoint par Facebook et devra répondre correctement à une question mathématique pour pouvoir obtenir son prix.

Le concours est exclusivement réservé aux résidents du Québec et aux personnes de dix-huit (18) ans et plus.

Le prix

Un certificat cadeau d'une valeur de 200\$ valide à la boutique de la Clinique Vétérinaire Saint-Augustin de Mirabel , pour une valeur totale de 200 \$, taxes incluses.

Les gagnants auront jusqu'au 21 août 2019 à 16h00 pour réclamer leur prix au Clinique Vétérinaire Saint-Augustin de Mirabel, situé au 8800, rue St-Jacques à Mirabel (Québec).

La Clinique Vétérinaire Saint-Augustin de Mirabel, son personnel et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.

Un différend quant à l'organisation ou la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de régler.

Un différend quant à l'organisation ou la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de régler.